École primaire C. PERRAULT
9 Avenue G. POMPIDOU
86 000 Poitiers
Tel : 05/49/47/71/64
@ : ce.0860474y@ac-poitiers.fr

Compte-rendu du Conseil d'école du 26 juin 2018.

Présents :

Mmes Bellet, Gapier, Gautier, Lancereau et Tindy-Poaty, représentant les parents d'élèves.

Mmes et M. Berger, Boueroux, Chaussénéry, Couedel, Dupuy, Eon, Fortier, Péruchon, Proust, Richard, Richard Lavastre, Roy, membres de l'équipe pédagogique.

Mme Escale, représentant les ATSEM.

M. Compte, représentant la municipalité.

Excusées

Mme Rallet, inspectrice.

Mmes Bannier, Claveau, David, Sébile, Yacouba Salifou , enseignantes.

<u>ORDRE DU JOUR :</u>

Approbation du précédent compte-rendu
Présentation du projet d'école 2018 2021
Bilan annuel
Point financier et travaux
Composition du bureau des élections
Questions diverses

1. Approbation du précédent compte-rendu.

Le compte-rendu du précédent conseil est adopté à l'unanimité.

2. Présentation du projet d'école 2018 2021.

Le projet d'école 2018 2021 est présenté au conseil. Il se décline selon les quatre ambitions académiques : Construire / Accompagner / Ouvrir / Former.

3. Bilan annuel.

Le bilan des dernières actions ou décisions est dressé :
– Bilan positif des trois séjours en Vendée et à Quiberon,
– Annulation du spectacle de fin d'année en raisons des conditions météo et report partiel,
– Carte scolaire : 1 ouverture de classe et 2 ouvertures de dispositifs CP dédoublés. Malgré ces moyens octroyés, la situation des effectifs est tendue.
– Deux classes de maternelle seront localisées dans le bâtiment élémentaire restructuré à cet effet pendant l'été.
– Trois nouvelles collègues intègrent l'équipe pédagogique,
– Un confinement a été réalisé le 8 juin, consécutif à une intrusion dans l'enceinte scolaire.

4. Point financier et travaux.

Point financier.

Les diverses subventions reçues se déclinent comme suit :

Subventions municipales pour les projets de l'école
– 2026 euros pour l'élémentaire
– 1411 euros pour la maternelle
– 1500 euros pour les trois séjours

Crédits municipaux 2018 maternelle :
fournitures scolaires, 3148,80 euros
subvention administrative, 358,40 euros (en 2 versements)
Crédit équipement,1263,45 euros
Jeux/jouets de Noël, 616 euros
Crédits transport REP, 99 euros par classe
Pharmacie 8 euros par classe + APS
Dispositif TPS, 205 euros
Pour un total général de 6188,15 euros

Crédit municipaux 2018 élémentaire :
fournitures scolaires, 4849,50 euros
subvention administrative, 512,40 euros (en 2 versements)
Crédit équipement, 2166,43 euros
Crédits transports REP, 99 euros par classe.
Pharmacie 8 euros par classe + APS
Classe spécialisée, 205 euros
Pour un total général de 8650,83 euros.

Subvention du conseil départemental
– 400 euros pour les séjours

Collecte OKPAL en ligne
– 289, 74 euros

ADEPCP :

– Les comptes provisoires sont présentés au conseil.

Restructuration.

Le déménagement dans l'aile nord de l'ensemble des salles se prépare activement.
Les préaux ainsi que les trois classes devant être construites cet été devraient être opérationnels pour la rentrée des classes.

Demande.

L'école sollicite la municipalité pour l'octroi d'heures de surveillance aux AVS de l'ULIS. Ces heures permettraient de pérenniser l'accompagnement des élèves à besoins particuliers sur le temps du midi.

6. Questions diverses.

Les parents s'interrogent sur la nouvelle sectorisation prévue en 2021. Un sondage sera proposé aux familles dès la rentrée pour anticiper les futures actions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H.

La présidente	La secrétaire
Pascale CHAUSSENERY	Céline GAUTIER